L'ABEILLE.

[illegible], NOUS LES SUJETS DU ROI.
CHARLES DIXON,
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
"Il faut une UNION soit cimentée."

JEUDI MATIN, 6 NOVEMBRE 1834.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 6 Novembre 1834.

Transactions de la Bourse d'hier.

316 balles coton de choix, à 16 cents; 75 dito. au même prix, 199 dito à 14 3-4, et 179 à 170 à 14, 14 1-2, 15 à 15 1 2.

Un terrain, situé rue des Magasins, entre celles d'Edouard et d'Estelle, ayant 32 pieds sur 120, a été vendu $1600, à un citoyen sans de terme. Un nègre à $700, et une négresse à $640.

Nous avons reçu des journaux de la Havane jusqu'au 27 octobre, mais les nouvelles d'Espagne qu'ils contiennent sont de trois jours moins récentes que celles que nous avons eues par la voie de Charleston.

Nos lecteurs ont probablement remarqué parmi les annonces publiées dans notre feuille, un avis de M. Monsilly, élève du conservatoire de Paris, et maintenant professeur de musique à la Nile-Orléans. Nous éprouvons un vrai plaisir à joindre nos recommandations à celles des amis de cet artiste distingué; nous avons entendu M. Monsilly, sur le piano, qui est son instrument de prédilection, et nous pouvons affirmer qu'il réunit toutes les qualités qui constituent un musicien distingué: exécution brillante et facile, entente parfaite de la musique, et ce qui, pardessus tout cela, est indispensable à l'artiste, ce qui l'élève au dessus du froid exécutant, l'intelligence et cette chaleur de l'âme qui seules interprètent les intentions des grands maîtres et les traduisent dignement. M. Monsilly a en outre une qualité d'autant plus précieuse qu'elle est bien rare; c'est son extrême modestie, qui probablement ne nous eut pas permis d'écrire ce peu de lignes, s'il était informé de notre intention. Néanmoins nous espérons qu'il voudra bien nous pardonner cette légère indiscrétion, en faveur du motif.

POLITIQUE SOCIALE.

Le dernier numéro de la *Revue Encyclopédique* contient des pages si belles, que nous ne pouvons résister au désir que nous avons d'en entretenir nos lecteurs, amis de tout ce qui est beau, de tout ce qui est grand, de tout ce qui a un but bien marqué d'utilité. La *Revue Encyclopédique* n'est point un simple journal, c'est un ouvrage tout-à-fait philosophique, qui paraît tous les trois mois, et qui est rédigé par des hommes du premier mérite. Cet ouvrage doit être placé au premier rang dans la bibliothèque de tout homme qui tient à suivre la marche des événements dans le monde entier: c'est la plus belle, la plus grande, la plus utile entreprise qui ait jamais été tentée par l'esprit humain. Afin que l'on puisse avoir un aperçu du mérite de cette œuvre sublime, nous allons faire connaître un passage remarquable du dernier numéro qui a été publié. Après avoir parlé du passé de la *Revue Encyclopédique*, MM. Pierre Leroux et Jean Reynaud font connaître en quoi leur plan diffère de celui qui a été suivi par leurs prédécesseurs; au lieu de revues statistiques, on y trouvera des revues largement philosophiques; ils ont senti qu'il leur fallait de la substance, un but, une tendance à l'unité; cette substance, cette unité, ils la trouvent dans la foi au progrès et à la perfectibilité. Après avoir développé leur pensée, en avoir résumé ce qu'ils entendent par le mot progrès qui laisse dans l'esprit quelque chose de vague, parceque'il est difficile, sans s'être appliqué à suivre l'histoire de la société depuis sa naissance jusqu'à nos jours, de reconnaître en quoi consiste le progrès, voici le tableau qu'ils tracent de notre époque:

"Il arrive quelquefois aux cœurs les plus fermes et les plus solidement fixés dans les saintes croyances du progrès, de perdre courage et de se sentir pleins de dégoût en voyant le présent. Au xviième siècle, quand on assassinait dans nos guerres civiles, c'était au nom de Dieu et au cri de la paix; il s'agissait des choses les plus saintes, de choses qui, lorsqu'elles ont obtenu notre conviction et notre foi, dominent si légitimement notre nature, qu'elle n'a plus qu'à obéir, et que c'est même un plus bel apanage que de s'éclipser ainsi volontairement devant la volonté divine. Mais, au nom de quoi assassine-t-on aujourd'hui dans nos guerres civiles? Au nom de quel principe commet-on l'échement, par le télégraphe, des ordres impitoyables, et transforme-t-on les prolétaires soldats en bourreaux des prolétaires? Pourquoi notre époque a-t-elle vu des tribunaux qui font souvenir de la Saint-Barthélemy? Pourquoi a-t-on fusillé des hommes au point de leur faire égorger frèdement des vieillards, des femmes, des enfans? Pourquoi la Seine a-t-elle roulé des cadavres qui rappellent les arquebusades de la fenêtre du Louvre? Ce n'est pas au nom de Dieu et du salut éternel que tout cela s'est fait; c'est au nom des *intérêts ministériels*.

"Notre siècle est donc bien vil, et nous avons dégénéré même des crimes de nos pères! Tuer comme Charles IX ou comme Torquemada, au nom de la foi, au nom de l'Eglise, parce que l'on croit que Dieu le veut, parce que l'on a l'âme exaltée par la crainte de l'enfer et l'espérance du paradis, c'est avoir encore dans le crime quelque grandeur et quelque générosité. Mais avoir peur, et, à force de lâcheté, devenir cruels; être plein de sollicitude pour des biens qu'après tout la mort vous enlèvera, et devenir féroce par avarice; n'avoir aucune croyance sur les choses éternelles, manquer certitude sur le juste et l'injuste, et, dans ce doute absolu, s'attacher à son lucre au point de rivaliser avec le fanatisme le plus exalté, et trouver, dans ces sentiments opimes, des ressources assez énergiques pour égaler en un jour les plus sanglantes des guerres religieuses, voilà ce que nous avons vu, et ce qui ne s'était pas encore vu.

"Je le demande, en effet, quel est le principe que les vainqueurs de jour ont mis en avant? Au nom de quelle idée avaient-ils déclaré par anticipation qu'ils figureraient à la prostérité l'exemple d'une génération décimée? et quel est le ressort qu'ils ont fait jouer pour gagner cette victoire? Ce n'est ni une idée, ni un principe. Chacun le sait, ce n'est un secret pour personne, les grands mots d'ordre et de justice ne cachent aujourd'hui que les intérêts des boutiques. La bourgeoisie va pas, ce sont les novateurs, dit-on, qui l'empêchent d'aller: guerre donc aux novateurs. Les ouvriers de Lyon s'associent pour maintenir le taux de leur salaire; voilà les intérêts de toutes les boutiques en péril par cet exemple: guerre donc, et guerre à mort aux ouvriers de Lyon. Toujours au fond de tout les intérêts des boutiques. Dans ces jours de deuil si souvent renouvelés depuis trois ans, a-t-on dit au peuple: Voilà une idée sainte, juste, légitime, en vertu de laquelle tu peut tuer des hommes? Non; mais chaque veille d'émeute on crie au peuple: Demain ton sucre sera diminué, ta recette journalière sera moindre, les satisfactions de ton corps seront gênées. Et cela a suffi, et nous avons vu des bouticuiers en costume de chasse, armés du fusil à deux coups pour viser plus juste et pour tuer deux fois en plus d'une valeur avec joie à la chasse aux choses.

"Et cela, dans un tel spectacle, de quoi troubler nos convictions et nous faire douter du progrès; et puisque nous sommes dépouillés à la guerre civile, devons-nous regretter la guerre civile telle que nos ancêtres la concevaient, stoïque, mais religieuse, se baignant volontiers dans le sang, mais les yeux levés vers le ciel? Cette furie qui, selon le mot de M. de Maistre, renvoyait souvent pêle-mêle innocents et coupables devant leur juge naturel, parce qu'elle sacrifiait volontiers la terre au ciel, devons-nous la regretter en présence de ce monstre d'égoïsme qui n'a point de dieu, et qui n'a comme les harpies, que son ventre?

"Autrefois, il y avait la noblesse, il y avait le clergé: la noblesse avait pour maxime de ne pas s'occuper de lucre; le clergé condamnait l'usure, et regardait comme une condition inférieure la condition des marchands. Il existait bien alors des hommes ne connaissant d'autre morale que leur intérêt égoïste, et d'autre raison des choses que les calculs de leur bâtème; mais ils ne dominaient pas le ton et ne faisaient pas la loi à la société; ils n'en étaient pas les arbitres et les législateurs. S'ils voulaient s'élever jusque là et appliquer leurs règles hideuses aux choses générales, ils étaient ridicules, et les autres s'en servaient volontiers dans la comédie et dans la satire, et ils venaient immédiatement se dessiner dans le moyen. Aujourd'hui ces hommes jouent le premier rôle; la société même n'a pas d'autre loi, d'autre principe, d'autre base ni d'autre but, que la satisfaction de leur négoce. L'humanité n'a vécu et ne souffert que pour arriver au règne du prévôt des marchands. Jésus-Christ chassait autrefois les marchands du temple: il n'y a plus aujourd'hui de temples que ceux des marchands. Le palais de la Bourse a remplacé Notre-Dame; et nous ne connaissons d'autre blason que les livres de caisse tenus en partie double. On pâlit d'une boutique à la chambre des députés, et on porte dans les affaires publiques l'esprit de son étalage. Nos ancêtres faisaient des croisades; aujourd'hui les hommes organisent en rase campagne des bataillons d'Alger, et nous abandonnent à leur sort [illegible] les populations

de l'Afrique, si cela coûte un peu cher. Le zèle de saint [illegible] n'a vu dans le rejet de ses projets, que la solution des difficultés qui en [illegible] pour se représenter, [illegible] pour la prochaine session une nouvelle [illegible].

Mais, pourtant, O'Connell, [illegible] les riches [illegible] quelques [illegible] les [illegible] et prêtres, lui [illegible] que le sang d'un bourgeois ne nous [illegible] pas trop payé par le sang de mille prolétaires, et n'est-il pas tout naturel de mettre l'intérêt des boutiques en parallèle avec le sang des hommes? Je me, dit le marchand, parce qu'en me détroque dans mes affaires; c'est un dédommagement qui m'est bien dû pour la perte que j'éprouve. A ce calcul, Schlick lui fait avait raison de vouloir tailler de la chair humaine: ne l'avait-il pas achetée?"

Il est impossible de voir une peinture plus fidèle de tout ce qui se passe de nos jours, et une comparaison plus exacte avec ce qui avait lieu à une autre époque d'horrible mémoire. Nous regrettons que nos colonnes ne puissent s'ouvrir à de plus longues citations. Que les admirateurs du régime actuel, car il y en a, méditent bien ce morceau et qu'ils nous disent ce qu'ils en pensent.

Du Courier de Ste. Croix, (état de Massachusset,) 9 octobre.

Nous remplissons aujourd'hui le pénible devoir de publier les détails affreux d'un des plus terribles naufrages qui aient jamais arrivés sur les côtes des Etats Unis, baignées par l'Océan Atlantique. Il paraît que la perte qu'ont éprouvée plusieurs familles et amis des naufragés est irréparable. Des parens, des frères sont enseveli à jamais dans le sein des ondes; le deuil est répandu dans leurs maisons, où leurs veuves et leurs enfans déplorent à jamais leur destinée.

Terrible Naufrage, Mort de plusieurs personnes.

Nous avons rarement à publier un événement dont les conséquences soient si tristes que nous allons rapporter. Depuis que nous habitons cette ville, jamais nous n'avons vu de malheur répandre si loin l'affliction, ni la tristesse marquée sur tant de visages. La goëlette paquebot *Sarah*, dont le capitaine est Thomas Pearce, qui appartenait à ce port, où elle retournait à des époques réglées, avait fait voile de Boston, le mardi, 30 du mois dernier, avec une pleine cargaison de marchandises, et treize passagers. Elle reçut un coup de vent qui lui fit faire naufrage sur *l'île de Seal*, le 2 du courant, à quatre heures du matin; le plus triste de l'affaire, c'est que dix-sept personnes perdirent la vie par cet accident, et que seulement six parvinrent à s'échapper. Le navire fut mis en pièces quelques minutes après avoir échoué.

Nous tenons les détails suivans de M. Pierre Goulding, propriétaire de Perry, passager sur la Sarah, et de Jean Bool, un des matelots du bord.

La *Sarah* fit voile de Boston, mardi 30 du mois dernier, à six heures et demie du soir, avec un vent frais du S. S. Ouest. Le lendemain la goëlette passa devant le rocher du mont Désert, à huit heures elle vit une lumière que le capitaine Pearce croyait provenir du Mont Pecka, mais qui cependant n'était pas agitée en forme de cercle: à dix heures et demie du soir, le capitaine aperçut inopinément une autre lumière qui lui fit croire qu'il s'était trompé sur celle du Choose Pecka, que le feu en avait dû parvenir de la lanterne de l'île de Libby, au nord-ouest de Gueddy occidentale, et que celui qu'il voyait actuellement venait du port de Head Harbour. Il fit alors plier des voiles et laisse tomber les deux ancres du navire, alors placé dans le bras de mer, mais sitôt que le navire fut amené à pic, il perdit ses deux chaînes, le capitaine commanda alors de faire voile et se mit au vent, qui venait du S. S. Est, jusqu'à ce qu'il se crut loin de la terre. A minuit il reprit sa route et gouverna sur le N. N. E. jusqu'à ce qu'il fit terre droit devant lui, alors il se dirigea sur le S. S. E. en croyant dans la baie de Tempy, à l'orient des Wolves. A quatre heures il y avait du brouillard, une forte brise contraignit le capitaine au gagner la terre; il s'aperçut alors qu'il était parmi des brisans: il déploya ses voiles, et il essaya d'atteindre la terre, parce qu'il n'avait plus assez de place pour virer de bord et sortir du pas dangereux où il était; mais tous ses efforts n'empêchèrent pas à la goëlette de frapper au bout de quelques minutes sur une des îles Seal.

Il est plus aisé d'imaginer que de dépeindre la terrible situation des personnes embarquées sur la goëlette; dans ce cruel moment. Le mat de misaine tomba dans la mer au bout de quelques minutes, il en arriva autant au grand mat un moment après, et en une demi-heure le corps du navire était en pièces.

Voilà les noms des personnes sauvées.

Pierre Goulding, propriétaire de Perry; et un inconnu de Saint Jean, passagers; Jean Bool, George Kirens et George Stowal, marins; et la maîtresse d'hôtel, fille de couleur.

Il est péri, Thomas Pearce, capitaine, John Swift, maître, Ebenezer Stoneard et Joseph S. Coney, passagers tous habitans de cette ville, pères de famille, laissant des veuves et des enfans pour déplorer leur mort prématurée; sept autres personnes en sont également noyées.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 12 septembre.

NOUVELLE AGITATION DE L'IRLANDE.

Certaines gens ont un si grand intérêt à prouver dire que tous les symptômes révolutionnaires s'éteignent, que tous les ressentimens s'apaisent, que les griefs disparaissent, que les partis se calment, que les peuples en tous lieux sont bien gouvernés et commencent à le reconnaître, qu'ils s'emparent de tous les faits mêmes les moins connus et les plus sujets à controverse pour en faire autant de preuves de cette pacification politique. Ainsi, il y a peu de jours, la presse de Londres et de Paris s'extasiait sur le ministérialisme, sur la modération et éclatante conversion de M. O'Connell, revenu en Irlande pour y prêcher l'oubli du passé et le repos de l'avenir. Nous serions peu, dès-lors, relever tout ce que ces assertions avaient d'inexact et d'inconsidéré, prouver par le témoignage irrécusable des faits que quand bien même M. O'Connell, par conviction ou par tout autre motif, croirait qu'il est temps d'arrêter le mouvement révolutionnaire en Irlande, il ferait tout simplement le sacrifice de sa popularité et de l'influence qu'elle lui assure; ce qui paraît peu probable, lorsqu'il vient d'obtenir un triomphe personnel sans résultat pratique, s'il ne s'étend par un redressement des griefs des huit millions de catholiques dont il s'est constitué le représentant. Or, de ce que lord Grey, peu disposé à accueillir les réclamations de l'Irlande, s'est retiré des affaires par suite d'une intrigue de cabinet dirigée par M. O'Connell, de ce que l'administration nouvelle se montre animée d'intentions moins hostiles ou plutôt moins positives sur cette question si délicate; il n'y a réellement rien de changé en Irlande, et M. O'Connell n'est pas homme à déserter une mission inachevée, lorsqu'il vient de renverser un des obstacles qui s'opposaient à son accomplissement. Il n'est ministériel que conditionnellement et sous la réserve que le ministère et le parlement lui abandonneront complètement la direction des affaires d'Irlande, et c'est précisément ce qui n'aura jamais lieu.

M. O'Connell et l'union catholique à laquelle il doit ses premiers succès dans la carrière publique, n'ont obtenu jusqu'à présent de l'Irlande que des améliorations politiques, l'émancipation et une représentation; mais la condition matérielle de l'Irlande n'a pas changé; le gouvernement local ne s'est point modifié; les traditions du vieux régime à peu près national se sont maintenues; le crédit et les capitaux de l'Angleterre ont fui cette contrée, livrée à toute l'instabilité d'une occupation militaire, de lois exceptionnelles et d'une population soulevée par de justes ressentimens.

L'Irlande, après avoir occupé, depuis trois ans, la grande partie des séances du parlement, pour être intervenue dans toutes les discussions, n'a obtenu d'autre satisfaction que l'avantage assez peu solide d'occuper la première la plus large place dans cet échange de harangues et d'inutilités parlementaires. Les réformes électorales ne sont jamais qu'un moyen lent et souvent même impuissant d'amélioration sociale. Il y a des conditions de peuple, il faut le reconnaître, qui ne se changent pas par délibération, qui ne se décrètent pas par assis et levé, et cela est vrai de l'Irlande plus que de tout autre pays.

La question de propriété domine tout l'avenir de l'Irlande, et il n'appartient ni au parlement anglais, ni aux hommes politiques du pays de la décider à l'amiable. Toutes les compensations qu'ils veulent établir par les voies légales entre huit millions de catholiques qui n'ont rien et qui travaillent à des conditions fort dures, à faire fructifier la propriété d'autrui, et les protestans, maîtres du sol, n'ont qu'à présent conduit à d'autres résultats que la spoliation et les violences exercées sur les choses et sur les hommes. L'égalité politique, jetée au milieu de grandes inégalités sociales, n'est qu'une arme pour la lutte, et non un moyen de pacification. Le catholique irlandais qui vote à titre de fermier ou quelqu'un sur l'élection par l'intervention extra-légale des rassemblemens populaires, oublie promptement cette exercice, d'ailleurs assez rare de ses souvenirs, lorsqu'il rentre dans les réalités et les habitudes de sa misère. L'élection est le triomphe d'un jour, les fermages exhorbitans, les dîmes, les saisies, l'expulsion, l'émigration forcée, la famine, les souffrances de la pauvreté, sont l'histoire de toute la vie. Aussi l'Irlande est-elle abandonnée par les grands propriétaires, qui laissent à leur intendans le triste soin de composer avec ces infortunés, tantôt soumis et tantôt menaçantes.

Comme cet état de choses, les efforts parlementaires de M. O'Connell et de ses amis ne peuvent pas plus que l'occupation militaire et l'état de siége. Ce n'est pas entre les partis politiques ou religieux qu'est l'abîme; c'est entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien. La suppression des dîmes est le premier acte de cette lutte. C'est une erreur d'espérer que la spoliation n'ira pas plus loin que l'église. Le peuple paîtra, sous forme de rente et de fermage, ce qu'il paie aujourd'hui sous forme de dîme, et la propriété restera seule en face des intérêts et des besoins qui dépouillent l'église. Tous les efforts parlementaires de M. O'Connell et de ses amis, n'ont pas plus pu que d'éloigner cette crise par un système de compromis, de pactes et d'utilitaires transactions qui paraît à la propriété laïque de coexister encore quelque temps avec la propriété ecclésiale. L'obstination des lords a rejeté tout arrangement, tout moyen de conciliation; le ministère n'a vu dans le rejet de ses projets, que la solution des difficultés qui en [illegible] pour se représenter, [illegible] pour la prochaine session une nouvelle [illegible].

Mais, pourtant, O'Connell, [illegible] les riches [illegible] quelques [illegible] les [illegible] et prêtres, lui [illegible] que le sang d'un bourgeois ne nous [illegible] pas trop payé par le sang de mille prolétaires, et n'est-il pas tout naturel de mettre l'intérêt des boutiques en parallèle avec le sang des hommes? Je me, dit le marchand, parce qu'en me détroque dans mes affaires; c'est un dédommagement qui m'est bien dû pour la perte que j'éprouve. A ce calcul, Schlick lui fait avait raison de vouloir tailler de la chair humaine: ne l'avait-il pas achetée?"

Il est impossible de voir une peinture plus fidèle de tout ce qui se passe de nos jours, et une comparaison plus exacte avec ce qui avait lieu à une autre époque d'horrible mémoire. Nous regrettons que nos colonnes ne puissent s'ouvrir à de plus longues citations. Que les admirateurs du régime actuel, car il y en a, méditent bien ce morceau et qu'ils nous disent ce qu'ils en pensent.

Du Courier de Ste. Croix, (état de Massachusset,) 9 octobre.

Nous remplissons aujourd'hui le pénible devoir de publier les détails affreux d'un des plus terribles naufrages qui aient jamais arrivés sur les côtes des Etats Unis, baignées par l'Océan Atlantique. Il paraît que la perte qu'ont éprouvée plusieurs familles et amis des naufragés est irréparable. Des parens, des frères sont ensevelis à jamais dans le sein des ondes; le deuil est répandu dans leurs maisons, où leurs veuves et leurs enfans déplorent à jamais leur destinée.

Terrible Naufrage, Mort de plusieurs personnes.

Nous avons rarement à publier un événement dont les conséquences soient si tristes que nous allons rapporter. Depuis que nous habitons cette ville, jamais nous n'avons vu de malheur répandre si loin l'affliction, ni la tristesse marquée sur tant de visages. La goëlette paquebot *Sarah*, dont le capitaine est Thomas Pearce, qui appartenait à ce port, où elle retournait à des époques réglées, avait fait voile de Boston, le mardi, 30 du mois dernier, avec une pleine cargaison de marchandises, et treize passagers. Elle reçut un coup de vent qui lui fit faire naufrage sur *l'île de Seal*, le 2 du courant, à quatre heures du matin; le plus triste de l'affaire, c'est que dix-sept personnes perdirent la vie par cet accident, et que seulement six parvinrent à s'échapper. Le navire fut mis en pièces quelques minutes après avoir échoué.

Nous tenons les détails suivans de M. Pierre Goulding, propriétaire de Perry, passager sur la Sarah, et de Jean Bool, un des matelots du bord.

La *Sarah* fit voile de Boston, mardi 30 du mois dernier, à six heures et demie du soir, avec un vent frais du S. S. Ouest. Le lendemain la goëlette passa devant le rocher du mont Désert, à huit heures elle vit une lumière que le capitaine Pearce croyait provenir du Mont Pecka, mais qui cependant n'était pas agitée en forme de cercle: à dix heures et demie du soir, le capitaine aperçut inopinément une autre lumière qui lui fit croire qu'il s'était trompé sur celle du Choose Pecka, que le feu en avait dû parvenir de la lanterne de l'île de Libby, au nord-ouest de Gueddy occidentale, et que celui qu'il voyait actuellement venait du port de Head Harbour. Il fit alors plier des voiles et laisse tomber les deux ancres du navire, alors placé dans le bras de mer, mais sitôt que le navire fut amené à pic, il perdit ses deux chaînes, le capitaine commanda alors de faire voile et se mit au vent, qui venait du S. S. Est, jusqu'à ce qu'il se crut loin de la terre. A minuit il reprit sa route et gouverna sur le N. N. E. jusqu'à ce qu'il fit terre droit devant lui, alors il se dirigea sur le S. S. E. en croyant dans la baie de Tempy, à l'orient des Wolves. A quatre heures il y avait du brouillard, une forte brise contraignit le capitaine au gagner la terre; il s'aperçut alors qu'il était parmi des brisans: il déploya ses voiles, et il essaya d'atteindre la terre, parce qu'il n'avait plus assez de place pour virer de bord et sortir du pas dangereux où il était; mais tous ses efforts n'empêchèrent pas à la goëlette de frapper au bout de quelques minutes sur une des îles Seal.

Il est plus aisé d'imaginer que de dépeindre la terrible situation des personnes embarquées sur la goëlette; dans ce cruel moment. Le mat de misaine tomba dans la mer au bout de quelques minutes, il en arriva autant au grand mat un moment après, et en une demi-heure le corps du navire était en pièces.

Voilà les noms des personnes sauvées.

Pierre Goulding, propriétaire de Perry; et un inconnu de Saint Jean, passagers; Jean Bool, George Kirens et George Stowal, marins; et la maîtresse d'hôtel, fille de couleur.

Il est péri, Thomas Pearce, capitaine, John Swift, maître, Ebenezer Stoneard et Joseph S. Coney, passagers tous habitans de cette ville, pères de famille, laissant des veuves et des enfans pour déplorer leur mort prématurée; sept autres personnes en sont également noyées.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 12 septembre.

NOUVELLE AGITATION DE L'IRLANDE.

Certaines gens ont un si grand intérêt à prouver dire que tous les symptômes révolutionnaires s'éteignent, que tous les ressentimens s'apaisent, que les griefs disparaissent, que les partis se calment, que les peuples en tous lieux sont bien gouvernés et commencent à le reconnaître, qu'ils s'emparent de tous les faits mêmes les moins connus et les plus sujets à controverse pour en faire autant de preuves de cette pacification politique. Ainsi, il y a peu de jours, la presse de Londres et de Paris s'extasiait sur le ministérialisme, sur la modération et éclatante conversion de M. O'Connell, revenu en Irlande pour y prêcher l'oubli du passé et le repos de l'avenir. Nous serions peu, dès-lors, relever tout ce que ces assertions avaient d'inexact et d'inconsidéré, prouver par le témoignage irrécusable des faits que quand bien même M. O'Connell, par conviction ou par tout autre motif, croirait qu'il est temps d'arrêter le mouvement révolutionnaire en Irlande, il ferait tout simplement le sacrifice de sa popularité et de l'influence qu'elle lui assure; ce qui paraît peu probable, lorsqu'il vient d'obtenir un triomphe personnel sans résultat pratique, s'il ne s'étend par un redressement des griefs des huit millions de catholiques dont il s'est constitué le représentant. Or, de ce que lord Grey, peu disposé à accueillir les réclamations de l'Irlande, s'est retiré des affaires par suite d'une intrigue de cabinet dirigée par M. O'Connell, de ce que l'administration nouvelle se montre animée d'intentions moins hostiles ou plutôt moins positives sur cette question si délicate; il n'y a réellement rien de changé en Irlande, et M. O'Connell n'est pas homme à déserter une mission inachevée, lorsqu'il vient de renverser un des obstacles qui s'opposaient à son accomplissement. Il n'est ministériel que conditionnellement et sous la réserve que le ministère et le parlement lui abandonneront complètement la direction des affaires d'Irlande, et c'est précisément ce qui n'aura jamais lieu.

M. O'Connell et l'union catholique à laquelle il doit ses premiers succès dans la carrière publique, n'ont obtenu jusqu'à présent de l'Irlande que des améliorations politiques, l'émancipation et une représentation; mais la condition matérielle de l'Irlande n'a pas changé; le gouvernement local ne s'est point modifié; les traditions du vieux régime à peu près national se sont maintenues; le crédit et les capitaux de l'Angleterre ont fui cette contrée, livrée à toute l'instabilité d'une occupation militaire, de lois exceptionnelles et d'une population soulevée par de justes ressentimens.

L'Irlande, après avoir occupé, depuis trois ans, la grande partie des séances du parlement, pour être intervenue dans toutes les discussions, n'a obtenu d'autre satisfaction que l'avantage assez peu solide d'occuper la première la plus large place dans cet échange de harangues et d'inutilités parlementaires. Les réformes électorales ne sont jamais qu'un moyen lent et souvent même impuissant d'amélioration sociale. Il y a des conditions de peuple, il faut le reconnaître, qui ne se changent pas par délibération, qui ne se décrètent pas par assis et levé, et cela est vrai de l'Irlande plus que de tout autre pays.

La question de propriété domine tout l'avenir de l'Irlande, et il n'appartient ni au parlement anglais, ni aux hommes politiques du pays de la décider à l'amiable. Toutes les compensations qu'ils veulent établir par les voies légales entre huit millions de catholiques qui n'ont rien et qui travaillent à des conditions fort dures, à faire fructifier la propriété d'autrui, et les protestans, maîtres du sol, n'ont qu'à présent conduit à d'autres résultats que la spoliation et les violences exercées sur les choses et sur les hommes. L'égalité politique, jetée au milieu de grandes inégalités sociales, n'est qu'une arme pour la lutte, et non un moyen de pacification. Le catholique irlandais qui vote à titre de fermier ou quelqu'un sur l'élection par l'intervention extra-légale des rassemblemens populaires, oublie promptement cette exercice, d'ailleurs assez rare de ses souvenirs, lorsqu'il rentre dans les réalités et les habitudes de sa misère. L'élection est le triomphe d'un jour, les fermages exhorbitans, les dîmes, les saisies, l'expulsion, l'émigration forcée, la famine, les souffrances de la pauvreté, sont l'histoire de toute la vie. Aussi l'Irlande est-elle abandonnée par les grands propriétaires, qui laissent à leur intendans le triste soin de composer avec ces infortunés, tantôt soumis et tantôt menaçantes.

Comme cet état de choses, les efforts parlementaires de M. O'Connell et de ses amis ne peuvent pas plus que l'occupation militaire et l'état de siége. Ce n'est pas entre les partis politiques ou religieux qu'est l'abîme; c'est entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien. La suppression des dîmes est le premier acte de cette lutte. C'est une erreur d'espérer que la spoliation n'ira pas plus loin que l'église. Le peuple paîtra, sous forme de rente et de fermage, ce qu'il paie aujourd'hui sous forme de dîme, et la propriété restera seule en face des intérêts et des besoins qui dépouillent l'église. Tous les efforts parlementaires de M. O'Connell et de ses amis, n'ont pas plus pu que d'éloigner cette crise par un système de compromis, de pactes et d'utilitaires transactions qui paraît à la propriété laïque de coexister encore quelque temps avec la propriété ecclésiale. L'obstination des lords a rejeté tout arrangement, tout moyen de conciliation; le ministère

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur CORSAIR, capitaine Knight, partira en lieu du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendredis, à midi un quart, avec la malle des Etats-Unis; et revendra les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'heure du débarquement des passagers. 6 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe OLYMPIA, capitaine Gray, partira immédiatement. Pour fret de 150 balles de coton, en passage, s'adresser à Fr. PERRET & GALLY, 6 nov rue Toulouse, No. 59

POUR LE HAVRE.

Le navire MARENGO, capitaine Larkin, partira vers le 14 du courant. Pour fret de 200 balles de coton en passage, s'adresser à Fr. PERRET & GALLY, 6 nov No. 59, rue Toulouse

A LOUER.—Une Maison agréable et commode, située rue Notre-Dame, seconde porte après l'encoignure de la rue des Magasins. S'adresser à M. DEL ACEBO, 6 nov Rue St. Louis, No. 86.

A LOUER.—Un superbe Magasin de 100 pieds quarrés, situé à l'encoignure des rues Notre-Dame et Magasins. S'adresser à M. DEL ACEBO, 6 nov Rue St. Louis, No. 86.

A LOUER.

PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adresser à [6 nov] B MARIGNY.

A LOUER—Le haut de la Maison située rue de la Levée, No. 79. On en donnera possession immédiatement. S'adresser à 4 nov Wm. HOLMES & Co.

A LOUER—La belle MAISON et ses dépendances, située à l'encoignure de la rue d'Espagne et de la Levée, faubourg Marigny. S'adresser pour la location, chez M. DUFILHO, 1 nov—6 rue de Chartres, No. 140

A LOUER—Deux grandes chambres, convenables pour des bureaux, No. 17, rue Carondelet, deux portes en deça de la rue du Canal. S'adresser au No. 45, rue de la Douane. 4 nov

A LOUER.

LE second Etage d'une Maison sise rue de Chartres, No 67. On peut entrer en possession de suite. S'adresser à DURAND & UZUREAU, 29 oct—tf Rue de Chartres, no. 67.

A LOUER,

Un vaste bureau, situé à l'encoignure des rues Canal et Dauphine. S'adresser sur les lieux. 3 nov

LES soussignés ont à bord, et offrent à vendre, 200 milliers D'ARDOISES. Ils les vendront par petites quantités à la convenance des acquéreurs, ou contracteront pour couvrir les maisons, en fournissant eux-mêmes les ardoises. WRILLEY & CUNNINGHAM, 5 nov—3 rue Philippa, No. 21.

LES soussignés ont, ce jour, formé une société sous la raison de Halbran et Kellett, dans le but de se dévouer au courtage de coton; leur bureau est situé rue du Camp, No. 57. DUBOIS HALBRAN, J. R. HALBRAN, 5 nov—3 R. KELLETT.

Reçu par les derniers arrivages du Nord et à vendre à la pharmacie du soussigné, un assortiment complet de Drogues, Médicamens &c., parmi lesquels se trouvent des seringues à pompe et à clissoire élastique. 5 nov A. A. PEYCHAUD.

$5 DE RECOMPENSE.

PARTIE maronne de chez le soussigné depuis dix jours, la négresse américaine RACHELLE, parlant très bien l'anglais et le français; elle est d'une taille de quatre pieds et demie, elle a une cicatrice visible à l'œil droit et a une jolie figure; elle a l'habitude de marcher très vite. Le propriétaire ne se rappelle pas de son habillement. La récompense sera donnée à quiconque la ramènera chez son maître, rue des Français No. 125, près du Chemin à Coulisses. 5 nov—3 H HUMMERICH.

M. S. CUCULLU & LAPEYRE offrent à vendre: 500 sacs café de la Havane, prime de Saint Domingue; 33 balles Vuelta Abajo tabac en feuilles, 20 barils amandes espérances, 400 milliers cigarres de la Havane; 432 shalls de soie pour le marché mexicain; gins de Lafitte, Haut-Brion, La Rose, St. Julien, Sauterne, Médoc, &c. en barriques et en caisses; Genièvre, Curaçao en caisses, Cognac qualité supérieure en barriques. 4 novembre.

M. R. RAPALO annonce au public qu'il continue toujours à traiter les personnes affectées de la vue. Sa demeure est rue St. Pierre, No. 61. Le certificat suivant, lui semble suffisant pour attester l'excellence de son traitement.

Je certifie que Monsieur J. Rapalo a guéri plusieurs personnes attaquées de la vue, à l'Hôpital de Charité, et que son traitement a eu beaucoup de succès.

(Signé) D. C. KER.
Nouvelle Orléans, le 28 octobre 1834. 4 nov—3s

MDE. TRICOU, docteur en médecine de la faculté de Paris, informe qu'il exerce sa profession. Sa demeure est rue des Remparts, No. 237, entre Ste. Anne et Dumaine. 1 nov—30

$50 DE RECOMPENSE.

Egaré ou volé aux environs de la papéterie ou du chemin à coulisses, dans la journée de samedi dernier, DEUX VACHES du Nord; une, couleur châtain-clair, marquée AL, dans les cornes, et l'autre d'un rouge clair, ayant le bout de la queue coupée, et les deux bouts des cornes percées; on ne lui connaît point d'autres marques. Elles sont remarquables et se tiennent toujours ensemble. Cinquante piastres seront données à celui qui fera découvrir la personne qui aurait pu les avoir volées, ou dix piastres à celui qui les ramènera, si elles ne sont qu'égarées.

AUGUSTIN LARA,
Rue d'Espagne, entre les rues Amour et Craps.
1 nov—6

TEMPLE D'ILLUSION,
OU LE COSMORAMA VOYAGEUR.

VIENT de s'établir rue CONDE entre les rues ST. PHILIPPE ET DUMAINE. Le Cosmorama étant en plain-air, et le jour étant parfaitement convenable pour la perspective de ses points de vue, il est visible tous les jours, depuis six heures du matin jusqu'à neuf du soir. *Deuxième Exposition.*—Combats en Juillet 1830 à Paris; la Prise des Tuileries; combat de la Porte St. Denis; Proclamation du duc d'Orléans à la lieutenance du Royaume; Combat Naval d'Alger et prise du fort l'Empereur; une vue de la Sicile; un Chateau en ruine dans les environs de Berne, en Suisse; Genève et un passage Suisse; deux vues de Paris, Carcassonne et Londres.

Le prix d'entrée est de 25 sous et moitié pour les enfants. 2 oct—1m

A VENDRE par le soussigné, CHASSIS, PORTES A CHASSIS, et PORTES extérieures de toutes dimensions; aussi POILS A PLATRER et bonne CHAUX DE PIERRE, CLAIRE VOIES pour entourer des terrains ou des jardins, à des prix modérés. Aussi, un bon petit CHEVAL de selle, gris de fer, créole et allant à l'amble. S'adresser au No. 99, rue Julie. à 18 oct—3m LOUIS. A. LEMOYNE.

F. DUFOUR & FRERE, encoignure Royale et Ursulines, reçoivent par le navire Marengo, venant du Havre, un superbe assortiment de marchandises, qu'ils offrent à vendre à juste prix, savoir:

Crèmes de Perse; pommade; poudre; essences de roses; extrait d'odeurs; eau de Cologne, grand modèle; crème d'amande, en pots de porcelaines; encre à marquer; chaussons lisses fourrés; souliers moutons; do. fourrés; do. claquets; do. chaussons, tissus fourrés, pour enfans; soeques, pour